

Qui peut faire appel au comité des usagers ?

Toute personne qui s'intéresse au bien-être d'un ou de plusieurs usagers du CRDI Montérégie-Est peut s'adresser au comité des usagers.

Les usagers, les parents et les proches peuvent obtenir de l'aide dans leurs démarches auprès de l'établissement.

Pour joindre le comité des usagers vous pouvez :

- vous informer auprès d'un membre du personnel ou du bureau administratif de votre secteur pour obtenir les coordonnées d'un représentant du comité ;
- laisser un message sur la boîte vocale du comité et nous communiquerons avec vous dans les meilleurs délais.

1 866 446-3006
(450) 446-7477 poste 400

comite.usagers@crdime.qc.ca

Comité des usagers
255, rue Choquette
Beloeil (Québec)
J3G 4V6

(English verbal information available on request)
(mars 2005)

***N'hésitez pas
communiquer
avec nous !***

**Il nous fera plaisir de vous
connaître... et de vous aider.**

Nous sommes là... pour vous!

**Le
COMITÉ DES
USAGERS
peut-il vous
AIDER ?**

**Vous êtes un proche
d'une personne
qui reçoit des services...**

**Vous recevez
vous-même
des services...**

du CRDI Montérégie-Est

Le CRDI Montérégie-Est

couvre un vaste territoire constituant les deux tiers de la Montérégie ;

assure des services à plus de 2 500 personnes ayant un retard global de développement, une déficience intellectuelle, des troubles envahissants du développement dont l'autisme et le syndrome d'Asperger ;

offre à ces personnes des services d'adaptation, de réadaptation et de soutien à l'intégration sociale ;

offre aussi à leur famille et à leurs proches des services de soutien et d'accompagnement ;

a un comité d'usagers tel que défini par l'article de la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

Les usagers

Les personnes qui reçoivent des services du CRDI Montérégie-Est :

- les enfants ;
- les adolescents ;
- les adultes ;
- leurs parents, leurs proches ou leurs représentants.

Le comité des usagers

- est constitué d'adultes ayant une déficience intellectuelle, de parents et de représentants d'usagers ;
- représente les usagers de l'ensemble du territoire du CRDI Montérégie-Est ;
- donne son avis sur les dossiers et les orientations du CRDI ;
- les membres tiennent environ 10 réunions par année ;
- ses membres sont élus pour un mandat de trois ans.

Les fonctions du comité des usagers

1

Renseigner les usagers sur leurs droits et leurs obligations.

2

Promouvoir l'amélioration de leurs conditions de vie.

3

Évaluer leur degré de satisfaction à l'égard des services de l'établissement.

4

Défendre les droits et intérêts collectifs des usagers.

5

Défendre les droits et intérêts individuels d'un usager qui en fait la demande.

6

Accompagner et assister, sur demande, un usager, un parent ou un représentant d'adulte dans ses démarches auprès de l'établissement.

7

Accompagner ou assister un usager, un parent, un proche ou un représentant d'adulte qui veut formuler une plainte.